

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
**Demande d'inscription**

Nom et Prénom de l'enfant : ..... Âge : ..... ans

Nom du responsable légal : .....

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'INSCRIPTION**

Les réservations et annulations doivent être faites, au maximum, **le jeudi 12H00** de la semaine précédant la date concernée, auprès du Guichet famille, sur place, par mail ou via le kiosque

Famille (pas de réservation ou annulation par téléphone).

Toute réservation qui ne sera pas annulée dans les délais sera facturée.

**A partir de trois réservations non honorées sans justificatifs ou trois annulations intempestives même dans le temps imparti, le Guichet Famille se réserve le droit d'attribuer la place à un autre enfant.**

Les demandes d'inscription ne pourront être prise en compte que si la famille :

- est à jour dans le règlement des factures dues au Guichet famille,
- a fourni la fiche d'autorisations parentales et l'attestation de lecture du règlement intérieur du Guichet famille.

Septembre 2023	06/09	13/09	20/09	27/09
Matin sans repas				
Matin avec repas				
Après-midi sans repas				
Après-midi avec repas				
<b>Journée complète avec repas</b>				

Octobre 2023	04/10	11/10	18/10
Matin sans repas			
Matin avec repas			
Après-midi sans repas			
Après-midi avec repas			
<b>Journée complète avec repas</b>			

Novembre 2023	08/11	15/11	22/11	29/11
Matin sans repas				
Matin avec repas				
Après-midi sans repas				
Après-midi avec repas				
<b>Journée complète avec repas</b>				

Décembre 2023	06/12	13/12	20/12
Matin sans repas			
Matin avec repas			
Après-midi sans repas			
Après-midi avec repas			
<b>Journée complète avec repas</b>			

MERCREDIS 2023/2024

Suite au verso

Janvier 2024	10/01	17/01	24/01	31/01
Matin sans repas				
Matin avec repas				
Après-midi sans repas				
Après-midi avec repas				
<b>Journée complète avec repas</b>				

Février 2024	07/02	14/02	21/02
Matin sans repas			
Matin avec repas			
Après-midi sans repas			
Après-midi avec repas			
<b>Journée complète avec repas</b>			

Mars 2024	13/03	20/03	27/03
Matin sans repas			
Matin avec repas			
Après-midi sans repas			
Après-midi avec repas			
<b>Journée complète avec repas</b>			

Avril 2024	03/04	10/04	17/04
Matin sans repas			
Matin avec repas			
Après-midi sans repas			
Après-midi avec repas			
<b>Journée complète avec repas</b>			

Mai 2024	15/05	22/05	29/05
Matin sans repas			
Matin avec repas			
Après-midi sans repas			
Après-midi avec repas			
<b>Journée complète avec repas</b>			

Juin/juillet 2024	05/06	12/06	19/06	26/06	03/07
Matin sans repas					
Matin avec repas					
Après-midi sans repas					
Après-midi avec repas					
<b>Journée complète avec repas</b>					

Fait à Bernay, le ..... Signature

Suite au verso

La Ville de Bernay agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce questionnaire à des fins de consentement, que vous pouvez retirer à tout moment. Les données ne seront conservées que le temps de la réalisation des finalités.

Les données marquées par un astérisque dans le formulaire sont obligatoires. Les autres champs ne sont pas obligatoires et ont pour seul objectif de préciser la demande.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement à l'adresse : [dpo@datavigiprotection.fr](mailto:dpo@datavigiprotection.fr)

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Cadre réservé au service				
\$	Auto	Ri	Date	Heure

MERCREDIS 2023/2024